

La défense des agent.es passe par le respect des acteurs du dialogue social

La **CFTC**, forte de ses valeurs, de ses actions et son engagement en faveur de chacun, chacune d'entre vous, tient à vous informer que, lors de la dernière instance DFPE de la formation spécialisée en santé sécurité / conditions de travail (FS-SSCT = ex CHSCT) du 03 Avril 2024, elle a quitté la séance à 18 h avant la fin des échanges.

Dans la [lettre d'ouverture](#) que vous trouverez en pièce jointe, la **CFTC** a dénoncé :

- Pour les représentant.es élu.es des organisations syndicales
 - **Une dégradation de l'exercice de la mission qui leur a été confiée par le vote des agent.es**
- Pour les représentant.es du personnel et agent.es des services centraux de la DFPE qui œuvrent à animer ces séances.
 - **Un non-respect de l'équilibre vie professionnelle / vie privée avec des choix critiquables**
 - Du jour de l'instance, **les mercredi après-midi** pour des services majoritairement féminins
 - **D'horaires prévus de 14h30 à 18h00 non-respectés qui se prolongent jusqu'à 19h30**

La dérive n'est pas nouvelle, elle devient récurrente d'instance en instance.

Des esprits soupçonneux pourraient légitimement imaginer qu'il s'agit de stratégies d'affaiblissement du dialogue social.

La CFTC demande donc :

- La programmation des instances sur des jours qui ne pénalisent pas les agent.es en charge de famille ;
- L'organisation des séances le matin afin de
 - Pourvoir éventuellement prolonger après la pause déjeuner si besoin ;
 - Ne pas terminer à 19h30 et rentrer chez soi à une heure où l'offre de transports faiblit...